



## Lettre du SNUipp-FSU Isère

vendredi 27 mai 2011

**Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école**  
Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

*Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr).*

### • **DUER (document unique d'évaluation des risques) et injonctions à répétition**

Alors que le document unique d'évaluation des risques (DUER) devrait être un outil pour nous permettre de déterminer, en équipe, ce qui sur notre lieu de travail est source de risques ou d'atteinte à notre santé, la dernière injonction hiérarchique en direction des directeurs d'écoles en fait une nouvelle source de mécontentement.

Cette injonction faite aux seuls directeurs d'écoles, de classer, avant le 27 mai, les risques psychosociaux ou les troubles musculo-squelettiques sur une échelle de 1 à 3 sans aucune explication ne pouvait générer rien d'autre qu'un refus de la part de nos collègues.

**Le ministère demande que les DUER soient établis pour le 1er janvier 2012. Si ces délais amènent à bâcler le travail, ne nous y plions pas.**

**Nous souhaitons que la mise en place de ces DUER soit l'occasion pour chaque équipe de faire le point sur ses conditions de travail.**

- **Pas question de se laisser enfermer dans des classements artificiels destinés à évacuer les responsabilités de notre administration en matière d'organisation du travail.**
- **Pas question de laisser au seul directeur d'école cette tâche.**
- **Pas question de faire cela en dehors du temps de service.**

**À chaque équipe de choisir le mode de concertation, sur le temps de service, qui lui permettra de réfléchir et de transmettre à son IEN un état de ses conditions de travail.**

Ceci est une consigne syndicale.

### • **Rappel : mardi 31 mai, journée d'action unitaire dans la Fonction publique : Pour une réelle revalorisation des salaires !**

**Vous pouvez encore envoyer votre déclaration d'intention de grève jusqu'à ce soir minuit, par fax ou par lprof.**

Déclaration d'intention de grève à : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article932>

- **Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous faire remonter les chiffres des grévistes de votre école le plus rapidement possible à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)**

**(ne pas faire répondre à ce message)**

**Ecole :**

**Commune :**

**Nombre d'enseignants ce jour là :**

**Nombre de grévistes :**

**Mise en place du SMA ! oui / non**

**Ces informations sont à usage militant. Ne répondez à aucune autre sollicitation (mairies, police, IEN).**

Pas de réponse directement à ce mail mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)